



Audit – Bureau de Paris
16 rue de de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 42 99 66 44

www.bakertilly.fr

MISSION LOCALE DE PARIS

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 34 quai de la Loire
75019 PARIS

SIREN : 531 328 623

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

EXPERTISE • AUDIT • CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie - BP 70948 - 49009 Angers Cedex 01 - SAS au capital de 9 830 352 Euros - R.C.S. Angers 063 200 885. Société inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



MISSION LOCALE DE PARIS

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 34 quai de la Loire

75019 PARIS

SIREN : 531 328 623

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale de l'association **MISSION LOCALE DE PARIS**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de de l'association **MISSION LOCALE DE PARIS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'organe appelé à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 12 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Halima BENSALAH

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	108 200	108 200		
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	1 029 533	688 952	340 581	478 883
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	10 627		10 627	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	702	702		
Autres immobilisations corporelles	5 433 279	1 984 343	3 448 936	1 708 357
Immobilisations corporelles en cours	1 203 548		1 203 548	382 659
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	400 842	58 444	342 398	258 885
TOTAL I	8 186 731	2 840 640	5 346 091	2 828 784
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 100		4 100	11 986
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 934 882	346 461	1 588 421	1 219 717
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 616 612		4 616 612	6 476 307
Charges constatées d'avance	320 304		320 304	228 692
TOTAL III	6 875 898	346 461	6 529 436	7 936 702
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	15 062 629	3 187 101	11 875 527	10 765 486

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2022	31/12/2021
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 986 957	1 986 957
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	668 639	-407 344
Excédent ou déficit de l'exercice	1 580 693	1 075 983
Situation nette	4 236 288	2 655 596
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	495 374	600 431
Provisions règlementées		
TOTAL I	4 731 663	3 256 027
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	273 108	1 817 116
TOTAL III	273 108	1 817 116
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	465 158	434 975
TOTAL IV	465 158	434 975
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	645 225	814 605
Emprunts et dettes financières diverses		16 535
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	642 139	544 479
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	2 764 965	2 490 226
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	517 467	206 313
Autres dettes	417 179	194 415
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 418 624	990 797
TOTAL V	6 405 598	5 257 369
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	11 875 527	10 765 486

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	231 093	244 260
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	17 262 214	16 605 841
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	443 160	396 724
Utilisations des fonds dédiés	1 697 363	687 326
Autres produits	132 140	79 425
TOTAL I	19 765 969	18 013 576
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	3 143 690	2 922 186
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 156 287	937 069
Salaires et traitements	8 441 299	6 977 385
Charges sociales	3 933 964	3 569 247
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 088 631	791 843
Dotations aux provisions	30 183	45 096
Reports en fonds dédiés	153 356	1 817 116
Autres charges	176 328	1 942
TOTAL II	18 123 738	17 061 884
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 642 231	951 692
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	620	159
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		78 984
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	620	79 144
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		58 444
Intérêts et charges assimilées	8 009	6 578
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	8 009	65 022
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-7 389	14 122
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	1 634 842	965 814

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	16 407	134 326
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	16 407	134 326
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	70 556	24 157
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	70 556	24 157
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-54 149	110 169
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	19 782 995	18 227 046
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	18 202 303	17 151 063
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 580 693	1 075 983

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	638 013	638 013
Bénévolat	357 824	381 824
TOTAL	995 837	1 019 837
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	638 013	638 013
Personnel bénévole	357 824	381 824
TOTAL	995 837	1 019 837

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 11 875 527 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 1 580 693 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires des règlements ANC n°2018-06 et n°2020-08 relatifs aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Présentation de la Mission Locale de Paris

La Mission Locale de Paris est une association de service public dont l'objet est l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Ses activités sont principalement d'accueillir, informer et orienter les jeunes, les accompagner dans leur parcours d'insertion et l'accès à l'emploi et animer les partenariats en local.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement suivant :

Agencements et aménagements des constructions : 5 à 10 ans ; Installations techniques : 5 à 10 ans ; Matériel et outillage : 4 ans ; Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans ; Mobilier : 5 à 10 ans

Evènements postérieurs à l'exercice

Le siège de l'association a déménagé de la rue Quai de Loire vers le quartier Pajol au premier trimestre 2023 ce qui explique la provision pour dépréciation d'actifs.

Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode n'a eu lieu sur l'exercice.

Un changement de présentation des comptes a eu lieu en 2022. Il a été décidé de passer des écritures de produits constatés d'avance concernant la subvention CPO Etat du dispositif Contrat Engagement Jeune (CEJ). Ce dispositif remplace en 2022 le dispositif Garantie Jeune (GJ) qui avait été généré des fonds dédiés sur les précédents exercices.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Perte sur créance irrécouvrable

Néant

Effectif salarié

L'effectif total des salariés s'élève à 235,34 ETP (239 l'an passé) pour 245 salariés au 31/12/2022 (243 l'an passé).

Provision sur dépréciation d'actifs

La provision sur dépréciation d'actif s'élève cette année à 346 461€ contre 352 899€ en 2021. Voici les provisions incluses dans ce montant au 31/12/2022 :

- Formation Services Civiques 2021 2 950€
- C1828 Fonds de secours 2018 21 000€
- C1928 Fonds de secours 2019 8 417€
- C2028 Fonds de secours 2020 6 000€
- C2035 Pic ALLERO 2021 173 990€
- C2106 DIP FSE 2021 - Risque irrégularité- 21 914€
- C2139 FIPD 2020 – Radicalisation 51 619€
- C2212 Justice 2022 19 305€
- C2213 Justice 2023 19 305€
- C2214 Parrainage 21 960€

Indemnité de départ à la retraite

Au 31/12/2022, les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière s'élèvent à 465 158€ pour les salariés de + de 55 ans (434 975€ en 2021). La provision 2022 s'élève donc à 30 183,21€. Cette dette actuarielle a été calculée à partir des hypothèses suivantes :

- Personnes de plus de 55 ans
- Age de départ à la retraite de 62 ans
- Augmentation annuelle constante des salaires de 1%
- Taux de rotation faible
- Taux d'actualisation : 2%
- Taux de cotisations sociales : 50%
- Table de mortalité : TV 88-90

L'engagement total d'indemnité de départ à la retraite représente quant à lui de 891 755€.

Provision pour litige

Aucune provision n'a été passée cette année.

Provision pour dépôts

Le montant de cette provision reste constant en 2022 pour un total de 58 444 €. Un travail d'identification et de suivi a été lancé en 2022 et sera poursuivi en 2023.

Provision pour dépréciation des immobilisations corporelles

La valeur nette comptable au 31/12/2022 des immobilisations en cours pour travaux et agencement sur le site Quai de la Loire a été provisionnée car un déménagement est prévu début 2023.

Valorisation du bénévolat et autres contributions en nature

La valorisation du parrainage des jeunes et du bénévolat s'élève à 123 904 € pour 3 933 h, soit 2.16 ETP. Les missions de ces personnes portent à la fois sur des entretiens collectifs et individuels avec les jeunes. L'ensemble de ces heures est valorisé au taux horaire brut cotisé de 19,69€.

Le mécénat de compétences s'élève à 233 920 € et repose sur 4 personnes à temps plein ou mi-temps secondée par Orange et EDF.

La valorisation des loyers mis à disposition par la Ville de Paris s'élève à 638 013 €. Cela concerne 3 sites et une minoration de loyer pour un 4ème site. La Ville de Paris met également à disposition des locaux dans l'ancienne mairie du 1er Arrdt.

Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles sont composées de 570€ de pénalités à la DGFIP TS, ainsi que d'une amende de 65 400€ liée à l'absence de système pour le décompte du temps de travail des salariés.

Rémunérations versées à certains dirigeants

L'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 fait obligation de mentionner, dans les états financiers, le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés.

Comme chaque année, aucune rémunération ni avantage en nature n'a été allouée aux membres du Conseil d'Administration.

Chèques mobilité

L'association verse des chèques mobilités aux jeunes pour faciliter leur déplacements. La consommation des chèques mobilité s'est élevée à 266 709€ sur 2022, contre 199 444€ en 2021.

Comité Social et Economique (CSE)

La subvention de fonctionnement du CSE s'élève à 15 600€ en 2022 contre 13 679€ en 2021, et la contribution annuelle de la structure aux activités sociales du CSE s'élève à 26 520€ en 2022 contre 23 255€ en 2021.

Par ailleurs l'examen de la situation économique et financière lancé en 2022 sur l'exercice 2021 a couté 20 240€ contre 18 720€ lors des précédents audits sur les exercices 2020 et 2019.

Enfin, les autres engagements de sollicitations de prestataires par le CSE en 2022 s'élèvent à 38 400€.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes 2022 est de 15 480 € TTC.

Faits caractéristiques de l'exercice

Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)

L'exercice 2022 a été marqué par le déploiement du dispositif CEJ, en remplacement de la Garantie Jeune à partir du 01/03/2022. Ce nouveau dispositif propose aux jeunes de 16 à 25 ans un accompagnement individuel et intensif profondément renouvelé. De nombreuses mises à jour des pratiques ont été partagées par l'Etat tout au long de l'année 2022, avec une stabilisation à la fin de l'année. Sur l'année 2022, un peu moins de 3000 CEJ finançables ont été signés par la Mission Locale de Paris.

Au même titre que la Garantie Jeune, le CEJ est intégré à la Convention Pluriannuelle d'Objectifs signée avec l'Etat, avec un financement ajusté au niveau d'éducation des jeunes accompagnés.

Travaux d'agencement et déménagements

En 2022, les équipes du site Soleil ont déménagé sur un site temporaire pour une durée d'environ 12 mois à Port-Royal le temps d'effectuer d'importants travaux de rénovation. De plus, les travaux du site Avenir ont été finalisés au cours du premier trimestre 2022, et le nouveau site Pyrénées a été livré en octobre 2022, en remplacement du site Haut de Ménil (XXème).

Prime de partage de la valeur

Une prime de 2 000 EUR a été versée aux salariés en décembre 2022 au titre du partage de la valeur de l'exercice. Cette prime a été proratisée pour les employés n'ayant pas 12 mois d'ancienneté.

Gestion des subventions

Tout au long de l'année 2022, des efforts en interne ont été fournis afin de réduire l'impact des fonds dédiés sur la structure et les transferts de produits d'un exercice à l'autre. Ainsi les dépenses ont été engagées sur la période autant que possible, réduisant le nombre de subvention générant un fond dédié de 12 à 6.

Changements au sein du Comité de Direction et de l'équipe finance

- o Philippe BROUSSE, nouveau Directeur de la Stratégie et des Relations Externes
- o Francine PRIGENT-MERSCH, nouvelle Directrice des Ressources Humaines
- o Départ d'Elise DELAUGERE en novembre 2022 après 3 ans au poste de Responsable Administratif et Financier, remplacée à partir de 2023 par Thibault FEAUGAS.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement	108 200		
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	994 196		56 635
TOTAL	1 102 396		56 635
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage	702		
- Générales, agencements et aménagements divers	1 999 018		2 017 613
Matériel :			
- De transport	26 616		
- De bureau et informatique, mobilier	1 098 534		290 865
Emballages récupérables et divers			633
Immobilisations corporelles en cours	382 659		1 187 288
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	3 507 529		3 496 399
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	317 329		83 513
TOTAL	317 329		83 513
TOTAL GÉNÉRAL	4 927 255		3 636 547

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement			108 200	
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 671		1 040 160	
TOTAL	10 671		1 148 360	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agenets et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage			702	
- Gales, agenets et aménagt. divers			4 016 631	
Matériel :				
- De transport			26 616	
- De bureau et informatique, mobilier			1 389 399	
Emballages récupérables et divers			633	
Immobilisations corporelles en cours	366 399		1 203 548	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL	366 399		6 637 529	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			400 842	
TOTAL			400 842	
TOTAL GÉNÉRAL	377 070		8 186 731	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement	108 200			108 200
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	515 313	173 639		688 952
TOTAL	623 513	173 639		797 152
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	702			702
Installations générales, agencements et aménagements divers	569 287	258 317		827 604
Matériel de transport	12 773	3 095		15 868
Matériel de bureau et informatique, mobilier	833 752	180 034		1 013 786
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 416 513	441 446		1 857 959
TOTAL GÉNÉRAL	2 040 026	615 085		2 655 110

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
Provisions pour :				
- Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglémentées				
TOTAL I				
Risques et charges				
Provisions pour :				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations	434 975	30 183		465 158
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	434 975	30 183		465 158

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations :				
- Incorporelles				
- Corporelles		127 086		127 086
- Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières	58 444			58 444
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation	352 899	346 461	352 899	346 461
TOTAL III	411 343	473 547	352 899	531 991
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	846 318	503 730	352 899	997 149
<i>- D'exploitation</i>		503 730	352 899	
<i>Dont dotations et reprises : - Financières</i>				
<i>- Exceptionnelles</i>				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	400 842		400 842
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	4 100	4 100	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	2 379	2 379	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 537	45 537	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	1 886 965	1 886 965	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	320 304	320 304	
TOTAL	2 660 128	2 259 286	400 842

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	645 225	169 560	475 665	
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	642 139	642 139		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	1 245 159	1 245 159		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	1 275 029	1 275 029		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	244 777	244 777		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	517 467	517 467		
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	417 179	417 179		
Produits constatés d'avance	1 418 624	1 418 624		
TOTAL	6 405 598	5 929 933	475 665	

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 682	117 072
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 929 603	1 711 378
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	2 066 285	1 828 450

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	2 379	6 389
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	2 379	6 389

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2022	31/12/2021
Produits :	- D'exploitation	1 418 624	990 797
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		1 418 624	990 797

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2022	31/12/2021
Charges :	- D'exploitation	320 304	228 692
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		320 304	228 692

Détail des produits constatés d'avance

Cette année, le total des PCA est de 1 418 624€ (vs 990 797€ en 2021), composé comme suit :

PIC Réfugiés - Allero	112 638 €
CEJ	958 212 €
Paris Boost Emploi	209 076 €
Revitalisation ING	28 533 €
Le Lab' de la créa	11 950 €
Conv Consortium ITI ANGC	32 647 €
PATCH MLP Parcours linguistique à visée professionnelle	40 000 €
Cités Educatives 19eme	6 392 €
Cités Educatives 20eme	6 392 €
Cités Educatives 14eme	6 392 €
Cités Educatives 18eme	6 392 €

Variation des fonds dédiés et reportés (1/2)

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Obligation de formation	123 115		123 115			0	
Parcours Linguistique	10 000		10 000			0	
Cités éducatives	18 947	17 233	18 947			17 233	
Radicalisation	51 619		51 619			0	
Garantie Jeune	1 335 983		1 335 983			0	
Pic Repérage NEETS	30 611		30 611			0	
Pic Réfugiés ALLERO	119 753	66 455				186 208	119 753
Paris Boost Emploi	54 194	4 340	54 194			4 340	
SPRO	7 108		7 108			0	
ARS	20 000	51 730	20 000			51 730	
En route pr le monde pro	6 969		6 969			0	
PRIJ	38 818		38 818			0	
Patch linguistique	0	8 190	0			8 190	
Consortium ITI	0	5 408	0			5 408	
TOTAL	1 817 116	153 356	1 697 363			273 109	119 753
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	1 817 116	153 356	1 697 363			273 109	119 753
(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif							
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts							

Variation des fonds dédiés et reportés (2/2)

Variations des fonds reportés				
	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 986 957				1 986 957
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	-407 344	1 075 983			668 639
Excédent ou déficit de l'exercice	1 075 983	-1 075 983	1 580 693		1 580 693
Situation nette	2 655 596		1 580 693		4 236 288
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	600 431			105 067	495 374
Provisions règlementées					
TOTAL	3 256 027		1 580 693	105 067	4 731 663

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice (1/2)

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation		9 639 851	7 681 540			17 321 391
Subventions d'investissement						
TOTAL		9 639 851	7 681 540			17 321 391

Commentaires : néant

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice (2/2)

Intitulé	Nature	Montant
Etat - Socle	Fonctionnement	7 832 277
Etat - Obligation de formation	Fonctionnement	316 499
Région-Développeurs de l'alternance	Alternance / Apprentissage	100 000
Pacte Région Insertion Jeunes	Politique de la ville	428 000
Financement Conseillers justice - Etat (DDCS-FIPD)	Justice	55 000
En route pour le monde pro - FIPD	Justice	35 700
Parrainage - Etat Directe	Parrainage	97 600
Parrainage - Etat CGET	Parrainage	12 200
Etat (FIPD) - Eveil citoyen Radicalisation	Citoyenneté	56 000
Etat (FIPD) - Eveil citoyen Radic (2nd poste)	Citoyenneté	50 000
Convention BOP104 2021-2022	Réfugiés	60 000
Convention BOP104 Linguistique 2022-2023	Réfugiés	40 000
Subv Quartier d'été Summer Camp	Quartiers d'été	30 000
Mois citoyen	Citoyenneté	10 000
Service Civique	Services Civiques	49 379
PIC Réfugiés - ALLERO	Réfugiés	225 277
PIC Repérage Neets	Politique de la ville	99 623
Convention Santé ARS 2021/2022	Santé	40 000
Convention Santé ARS 2022	Santé	60 000
Cités éducatives 20ème 2021/2022	Politique de la ville	13 463
Cités éducatives 19ème 2021/2022	Politique de la ville	11 600
Cités éducatives 20ème 2022/2023	Politique de la ville	4 308
Cités éducatives 19ème 2022/2023	Politique de la ville	4 308
Cités éducatives 18ème 2022/2023	Politique de la ville	4 308
Cités éducatives 14ème 2022/2023	Politique de la ville	4 308
Total Etat		9 639 851
Département de Paris - Socle	Fonctionnement	3 270 000
Subv Invest - Est Patio	Investissement	11 829
Subv Invest - Est	Investissement	35 000
Subv Invest - Centre	Investissement	5 000
Animation Territoriale - DASES	Inclusion	236 488
Financement Conseillers Justice - Ville (DPP)	Justice	55 000
Justice PJJ/En route pour le monde Pro - Ville (DPP)	Justice	35 700
Le Lab' de la Créa	Emploi	8 050
DIP 2022 - ASE	ASE	207 862
Gestion FAJ - DASES	Fond d'Aide aux Jeunes	17 526
Paris Boost Emploi	Emploi	440 924
Total Ville		4 323 380
Région Île de France - Socle	Fonctionnement	2 062 833
Région Parrainage	Parrainage	21 960
Convention SPRO	Orientation	17 892
Total Région		2 102 686
Subv Investissement Feder Portail MLP	Investissement	53 228
Pari d'entreprendre ITI FSE - 2	Emploi	10 303
Accélérateur Emploi PON FSE	Emploi	14 926
Favoriser l'insertion par l'esprit d'entreprendre	Emploi	11 321
Total FSE		89 778
Pôle Emploi - Partenariat renforcé	Pôle Emploi	1 080 640
Total Pôle Emploi		1 080 640
Revitalisation ING	Emploi	19 221
Consortium ITI ANG C	Emploi	65 836
Total Divers		85 057
Total général		17 321 391